RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

Arrêté du 12 février 2021

portant convocation de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger

NOR: EAEF2105340A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 92-437 du 19 mai 1992 modifié portant création de la commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger,

Arrête:

Article 1er

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger est convoquée à Paris le 5 mars 2021.

Article 2

La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Fait le 12 février 2021.

Pour le ministre et par délégation : La directrice des Français à l'étranger et de l'administration consulaire, L. HAGUENAUER